



inscrit et payé comptant préparation concours - formule maxi - je me suis fait avoir

Par **lylie lylie**, le **07/12/2021 à 14:06**

Bonjour Madame, Monsieur, Suite à une réunion d'information et beaucoup d'insistance pour l'inscription, plusieurs relances téléphoniques.- article 222-33-2 du code pénal, harcèlement moral. Mais là une fois payé il n'y a plus personnes. pas de suivi personnalisé rien. d'où les mail sur internet et le mail de mon compte à un formateur. Depuis le 09/11/2021 j'ai accès et j'ai choisi la formule 1an 1410 euros frais d'inscription compris. J'ai payé 1150 euros en espèces et 260 euros en CB. Paiement comptant car remise 1360 au lieu de 1600. justificatif joint. Là à même pas 1 mois très très déçu. Pas de suivi personnalisé, le site contient bien des cours pdf et video. exercices pdf corrigé pdf. les concours sont affichés sur la plateforme après les autres sites publique et surtout pas d'accès directs vers les supports concernés pour l'inscription dès que le concours est ouvert sur la plateforme formation. Et puis j'avais prévenu je privilégie les concours à la Réunion. raison personnelle. depuis mon inscription dans mon domaine il n'y a eu qu'un concours. 1410 euros ce n'est pas rien, et je suis très déçu, les formateurs m'ont vendu du rêve. oui vous êtes motivé, il y a beaucoup de concours, on vous suit et vous accompagne... il fallait juste dire que j'aurai accès à des cours en ligne exercices, mais il faut que moi-même je me corrige ce n'est pas en ligne interactifs et donc pas de suivi en fonction des erreurs... vous donnez des conseils, astuces, les concours sont affichés mais que c'est à nous de faire les recherches et travailler plus selon ce qu'on ne maîtrise pas ou pas assez. Je demande le changement de formule l'accès à la plate-forme minimum 3 mois. j'ai envoyé une lettre avec AR. je suis allé sur place. le formateur ne m'a même pas reconnu, il m'a expliqué que là il ne peut pas parler mais de venir à la réunion d'information... je lui ai expliqué. il me demande qui m'a reçu. alors que c'est lui même --" net pour finir il m'a dit que ce n'est pas possible de modifier ni de rembourser. rien avoir avec la loi de retractation consommation car ce n'est pas à l'étranger. Je suis perdu, déçu, désespéré. 1410 euro pour des cours video/pdf et exercice

